

Marcel Rainaud, Président du Conseil général de l'Aude communique :

Lors de la réunion du Groupe socialiste du Conseil général, ce lundi 13 septembre, j'ai annoncé officiellement à mes collègues, ma décision désormais irréversible de ne pas présenter ma candidature au mois de mars prochain pour le renouvellement du mandat de conseiller général du canton de Lagrasse.

N'étant plus conseiller général en mars 2011, après 23 ans consacrés au développement du canton de Lagrasse et au service de ses habitants, je quitterai évidemment la fonction de Président du Conseil général que j'exerce depuis 1998, à la suite de Raymond Courrière. Depuis la disparition de ce dernier, j'ai été amené à occuper également, jusqu'en 2014, la fonction de Sénateur de l'Aude.

Ce dernier point n'est pas étranger à la décision que je prends aujourd'hui de ne pas poursuivre la tâche exaltante de Président de Conseil général. Car, tenir les rênes d'un département de 350 000 habitants, avec 2400 agents pour mener à bien des missions de service public de plus en plus complexes, devient de plus en plus exigeant.

Ce choix personnel je l'ai accompagné de trois exigences que j'entends mener à bien jusqu'en mars prochain.

- Tournant, à près de 71 ans, la page que j'ai écrite avec mes amis de la Majorité Départementale depuis 13 ans, je souhaite que le Conseil général de l'Aude évolue pour les années 2010-2020 au rythme des mutations économiques, sociales et démographiques de notre Département. Notre exigence est celle d'un changement de génération avec des hommes et des femmes incarnant de nouvelles pratiques, pour répondre aux nouvelles attentes de la population.

- Le but que je me suis fixé ne sera atteint qu'au prix d'une ferme volonté mais aussi d'un souci réel de dépasser ma décision personnelle pour entraîner le collectif du Groupe Majoritaire du Conseil général sur lequel repose la responsabilité d'une politique départementale approuvée par les Audois. Sans oublier, sur tout notre territoire, les Maires et les Elus, les militants du Parti socialiste qui sont les relais de cette politique. Notre deuxième exigence est donc le respect du rôle de chacun dans les procédures de désignation à tous les niveaux.

- Enfin, attaché comme chacun le sait à mon village de Talairan, à tous les villages de mon canton de Lagrasse et à ses habitants, on comprendra que là aussi, je m'intéresse à son avenir. A ce jour, Jean-Pierre Maisonnade, Maire de Saint Pierre des Champs, qui m'a déjà succédé à la Présidence de la Communauté de Communes, a d'ailleurs présenté sa candidature au poste de conseiller général auprès des instances du Parti socialiste pour solliciter sa désignation lors du vote des militants du 30 septembre à Lagrasse. Il a choisi pour suppléante, Lydie Cavayé, Maire de Serviès en Val. Je crois que l'avenir de notre canton sera dans de bonnes mains.

Aujourd'hui c'est avec une sincère et réelle émotion que j'ai communiqué à mes amis Parlementaires, Conseillers Régionaux et Conseillers Généraux socialistes, mon choix définitif. C'est avec le même sentiment que j'ai voulu le porter ici, à travers la presse, à la connaissance des Audoises et des Audois.

Sachant que jusqu'au mois de mars, je serai en poste pour porter le challenge du changement tel que je veux le réussir et bien sûr pour conduire les dossiers du Département qui poursuivent leur vie. J'aurai l'occasion de revenir sur l'annonce faite ce jour ainsi que sur ces dossiers importants pour les Audois lors de la conférence de presse de rentrée, le 20 septembre prochain.